

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Reclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

M22- 0027254

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 4165 Société : 148711

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : OUDGHIRI MOHAMED

Date de naissance : 10-08-1953

Adresse : 23 Ibn Katir Arsat lekbir Naarif Casablanca

Tél. : 0661439283 Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation :

Nom et prénom du malade : Iraqi Houssaini Archa Age : 54 ans

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie :

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca Le : 08/02/2023

Signature de l'adhérent(e) : Archa



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes

EXECUTION DES ORDONNANCES

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

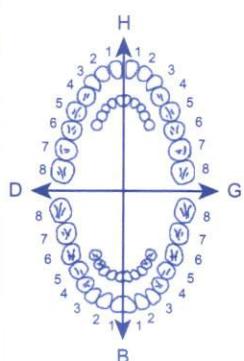
Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

	H
25533412	21433552
00000000	00000000
D	
00000000	00000000
35533411	11433553



(Création, remont, adjonction)

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

79-24

MUTUELLE
DE PRÉVOYANCE DES
BANQUES POPULAIRES



QUITTANCE DE REMBOURSEMENT

BANQUE : BP CASABLANCA

78

MATRICULE : 74195

ADHERENT : IRAQUI HOUSSAINI AICHA
620

BENEFICIAIRE : IRAQUI HOUSSAINI AICHA

CODE RUBRIQUE	NATURE	FRAIS EXPOSÉS		TAUX OU VALEUR	REMBOURSEMENTS	
		DEVISE	D H		AUTRE CIE	AXA MAROC
1 02	CONSULTØ SPECIALIST		300,00	0,85		255,00
12 00	R RADILOGIE R-Z		400,00	0,85		340,00
15 00	ANALYSES B		2.640,00	0,85		2.244,00
16 00	MEDICAMENTS		53,20	0,85		45,22
	T O T A U X		3.393,20			2.884,22

P.S : Il est rappelé que toute ordonnance doit être accompagnée des PPM (Prix Public Marocain) et des prospectus pour chaque médicament.
Nous vous en remercions.

DATE	CODE SOCIETE	N° DU DOSSIER	NUMERO DU SINISTRE AXA	MONTANT DU REGLEMENT
15/12/2022	0X1211378	74195 00 2022 3225077	92491424	2.884,22

Docteur Abdelouahab SAILE

Gynécologue-Obstétricien

Diplômé d'Etudes Spéciales de
l'Université de Bordeaux.
Ancien Attaché des Hôpitaux de Paris.

Stérilité du Couple - Accouchements
Maladies du sein - Colposcopie
Echographie - Cœliochirurgie
Chirurgie Gynécologique

Sur rendez-vous

Casablanca, le



الدكتور عبد الوهاب الصايل

اختصاصي في أمراض النساء والولادة

حاصل على الشهادة العليا من كلية الطب ببوردو
طبيب ملحق سابقاً بمستشفيات باريس

أمراض الثدي - الجراحة بالنظر الباطني
الفحص بالصدى و المجهر - العقم
الجراحة النسوية

بالموعود

الدار البيضاء في :

10 NOV. 2022

Mr Hds. Iraqi

53,201 SV
EXACERB TW 9

29, Mme el sri-



Dr. Abdelouahab SAILE
Gynécologue Accoucheur
20, Rue Oumaima Sayah - Casablanca
Tél: 05 22 36 38 21 - Fax: 05 22 35 38 25

البريد الإلكتروني : abdelouahab_saile@yahoo.fr

إقامة ستار يونس 20، زنقة أميمة صياغ الطابق 1 شقة 1
حي رسين الدار البيضاء . الهاتف : 05 22 36 38 21 - الفاكس: 05 22 36 38 25
En Cas d'urgence appeler le N° : 06 64 00 58 88

Laboratoire d'Analyses de Biologie Médicale Bir Anzarane

117, Bd Bir Anzarane 20 100 Maarif Casablanca

Tél : 05 22 99 46 63 / 05 22 25 82 05 Fax : 05 22 98 09 11

ICE : 001748386000083

Patente : 35870583

IF : 01006693

CNSS : 7070999

Compte bancaire : BMCI Casa Normandie

RIB : 013 780 01802 000329 001 80 48

INPE : 093001196

Casablanca le : 23-11-2022

Mme Aicha IRAQUI HOUSSAINI

FACTURE N°	2211231008
------------	------------

Récapitulatif des analyses

CN	Analyse	Val	Clefs
0110	Cholestérol HDL +LDL	B80	B
0119	Hémoglobine glycosylée	B100	B
PS	Prélèvement sang	E25	E
0152	17 B Oestradiol	B250	B
0154	Ferritine	B250	B
0163	TSH	B250	B
0216	Numération Formule (Globules rouges/Blancs/plaquettes)	B80	B
	Cholestérol Total	B30	B
	FSH Femme	B250	B
	Vitamine D 25-OH (D2+D3)	B400	B
0134	Triglycérides	B60	B

Total de B : 1750

TOTAL DOSSIER	2370.00 DH
---------------	------------

Arrêtée la présente facture à la somme de : deux mille trois cent soixante-dix dirhams

Le 23 Novembre 2022
Signature : Mme IRAQUI HOUSSAINI
L'entreprise MEDICALIS
de la Diouala
Casablanca - Maroc



Prescripteur : Dr ABDELOUAHAB SAILE

Réf : 2211231008

Dossier ouvert le : 23-11-2022 08:06

Édité le : 23-11-2022

Mme IRAQUI HOUSSAINI Aicha

Compte Rendu d'Analyse

Laboratoire certifié AFNOR ISO 9001:2015 N°2 020/85901

Page 1 / 3

HEMATOLOGIE

NUMERATION FORMULE SANGUINE **Sysmex XT2000**

NUMERATION

			18-01-2022
Leucocytes :	5 300	/mm3	(4 000–10 000)
Hématies :	4.48	M/mm3	(3.80–5.40)
Hémoglobine :	13.2	g/100ml	(12.0–16.0)
Hématocrite :	39.7	%	(35.5–45.5)
VGM :	88.6	μ3	(80.0–99.0)
TCMH :	29.5	pg	(27.0–33.0)
CCMH :	33.2	g/100ml	(29.0–36.0)

FORMULE

Polynucléaires Neutrophiles :	41.2	%	(40.0–75.0)	27.8
Soit:	2 184	/mm3	(2 000–7 500)	1 573
Polynucléaires Eosinophiles :	4.0	%	(1.0–4.0)	4.8
Soit:	212	/mm3	(100–400)	272
Polynucléaires Basophiles :	0.6	%	(0.0–1.0)	0.4
Soit:	32	/mm3	(0–150)	23
Lymphocytes :	45.0	%	(20.0–45.0)	58.7
Soit:	2 385	/mm3	(1 500–4 000)	3 322
Monocytes :	9.2	%	(2.0–12.0)	8.3
Soit:	488	/mm3	(200–800)	470

PLAQUETTES

Plaquettes :	246 000	/mm3	(150 000–400 000)	251 000
VMP:	9.9	fl		9.6

Frottis sanguin: Absence d'anomalies morphologiques.

Biologistes Responsables :

- Dr. A. AZEDDOUG
- Dr. N. BAAJ

Laboratoire certifié AFNOR ISO 9001:2015 n°2020/85901

Dossier validé

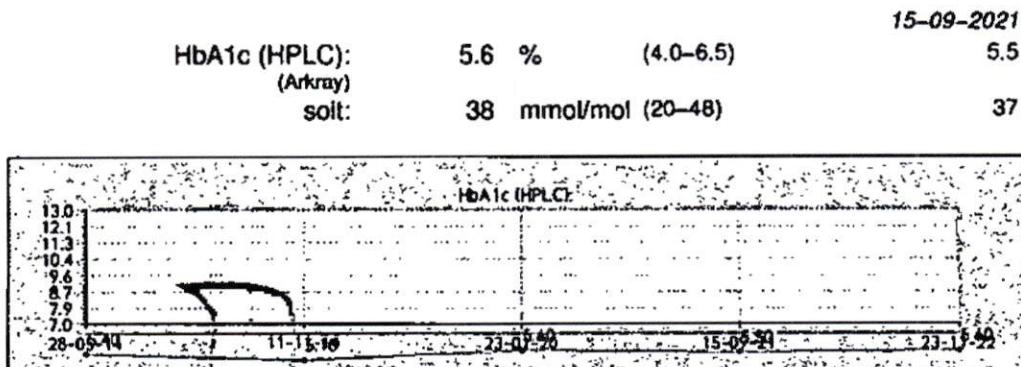
Dr N. BAAJ
Pharmacien Biologiste



Mme IRAQUI HOUSSAINI Aicha
 Réf : 2211231008

Page 2 / 3

BIOCHIMIE SANGUINE
 Roche Cobas 6000



		15-09-2021
Cholestérol total:	2.34 g/L 6.05 mmol/L	(2.00) (<5.17)
Cholestérol HDL:	0.65 g/L 1.68 mmol/L	(0.40) (>1.03)
Cholestérol LDL:	1.57 g/L 4.06 mmol/L	(1.60) (<4.14)
Triglycérides:	0.58 g/L 0.66 mmol/L	(0.40-1.50) (0.46-1.71)

PROTEINES SPECIFIQUES

		18-01-2022
Ferritine :	68.8 µg/L	(10.0-200.0)

VITAMINES

		15-09-2021
Vitamine D total (Roche): (Cobas 6000)	40.1 ng/ml 100.3 nmol/l	(30.0-100.0) (75.0-250.0)

Biologistes Responsables :
 - Dr. A. AZEDDOUG
 - Dr. N. BAAJ

Laboratoire certifié AFNOR ISO 9001:2015 n°2020/85901

Dossier Validé par :

Dr N. BAAJ
 Laboratoire de Biologie Médicale
 Bir Anzarane - Casablanca - Maroc

Docteur Abdelouahab SAILE

Gynécologue-Obstétricien

Diplômé d'Etudes Spéciales de
l'Université de Bordeaux.
Ancien Attaché des Hôpitaux de Paris.

Stérilité du Couple - Accouchements
Maladies du sein - Colposcopie
Echographie - Cœliochirurgie
Chirurgie Gynécologique

Sur rendez-vous

Casablanca, le



الدكتور عبد الوهاب الصايل

اختصاصي في أمراض النساء والولادة

حاصل على الشهادة العليا من كلية الطب ببوردو
طبيب ملحق سابقاً بمستشفيات باريس

أمراض الثدي - الجراحة بالنظر الباطني
الفحص بالصدى والمجهر - العقم
الجراحة النسائية

بالموعد

الدار البيضاء في :

10 NOV. 2022

W^o Arc. IZARL

- 1 MG -
- 2 fentghelice -
- 3 utam De-D³
- 4 Ch. ester fte, Ht, L⁴ C² DC
- 5 triglycides.
- 6 Helyogloss gawali Arc
- 7 TSIA uterine
- 8 Dose RH Etat

Dr. Abdelouahab SAILE
Gynécologue Accoucheur
20 Rue Oumaima Sayah - Casablanca
22 36 38 21 Fax: 05 22 36 38 25
البريد الإلكتروني: abdelouahab_saile@yahoo.fr

إقامة ستار يونس 20، زنقة أميمة صياغ الطابق 1 شقة 1
Résidence Star Youness 20, Rue Oumaima Sayah (ex. Mme Rolland) 1er étage appt. 1
هي رسم الدار البيضاء . الهاتف : 05 22 36 38 21 - الفاكس : 05 22 36 38 25
Quartier Racine - Casa 20000 - Fax : 05 22 36 38 25
في حالات الاستعجال اتصلوا بالرقم 06 64 00 58 88



LABORATOIRE SCHEHERAZAD
4, Bd Zerkouni - Casablanca 01
Tél. : 022.22.69.88/89 fax : 022.47.55.73

Casablanca le : 11/11/2022

Facture N° 363586

N° D'ANA-PATH	8DTC2F
NOM PRENOM	IRAQI
ADRESSE PAR :	DR SALLE
ORGANE	UTERUS-COL
COTATION B	245
COTATION K:	
TOTAL DH :	270

AICHA

LABORATOIRE SCHEHERAZAD
4, Boulevard Zerkouni et signature :
20110 - Casablanca a
Patiente : 734206518 - LR : +18070+1
CVSS : 2294015 - ICF : 001502419000087

X -----



مختبر شهزاد LABORATOIRE SCHEHERAZAD

CABINET MEDICAL D'EXAMENS HISTO - CYTOPATHOLOGIQUES

4, شارع الزرقطوني الطابق 5 - الدار البيضاء - Tel : 0522.22.69.88/89 - Fax : 05 22.47.55.73
Email : labocasa2@gmail.com

Docteur Schéhérazad HACHCHADI - AGHZADI
C.E.S. d'ANATOMIE PATHOLOGIQUE
Diplômée de la Faculté de Médecine de DIJON

Ex. Enseignante à la Faculté de Médecine de BESANÇON
Membre Actif de l'Academie Internationale de Pathologie

10 NOV. 2022

DEMANDE D'EXAMEN HISTO - CYTOPATHOLOGIQUE

801C2F
m

Date du prélèvement : Référence N° :
Médecin prescripteur : N° Tél :
Nom du patient : Prénom :
Nom de jeune fille : Date de naissance :
Adresse : N° Tél :

Type de Prélèvement : Cytologie Biopsie Curetage Exérèse Extemporané

Siège, organe ou tissus :

Examens antérieurs :

Renseignements cliniques & paracliniques : Frcs M.R.C. M.L. G.M.

Frottis de dépistage : Vagin Exocot Endocot Endomètre

- Date des dernières règles : Ménstruation, ps. de TH.

- Parité : 1

- Traitement hormonal :

- Test au Lugol :

LABORATOIRE SCHEHERAZAD
4, Bd Zerkouni 5^{ème} étage - Casablanca
20140 - Patente : 3-206518 - I.F. : +18070+1
CNSS : 2294015 - ICE : 001502419000067

Dr. Abdellouahab SAÏLI
Gynécologue Accoucheur
20, Rue Omalma Saïli - Casablanca
Tél: 05 22 35 21 - Fax: 05 22 30 38 25
Signature & Cachet



LABORATOIRE SCHEHERAZAD

CABINET MEDICAL D'EXAMENS HISTO - CYTOPATHOLOGIQUES

4, Bd Zerkouni 5^{ème} étage - 20140 Casablanca - Tél.: 05.22.22.69.88/89 - Fax : 05.22.20.51.17 - E-mail: labocasa2@gmail.com - ICE : 001502419000087

Docteur Schéherazad HACHCHADI - AGHZADI
C.E.S. d'ANATOMIE PATHOLOGIQUE
Diplômée de la Faculté de Médecine de DIJON
Ex. Enseignante à la Faculté de Médecine de BESANÇON
Membre Actif de l'Academie Internationale de Pathologie

DR SAILE
Pour
Mme IRAQI AICHA

Age : 54 ANS
Référence : 8DTC2F
Parvenu : Le 11/11/2022
Répondu : Le 12/11/2022
Organe : UTERUS-COL.
Métrorragies post-ménopausiques ;
1 P ;
Prélèvement intitulé exo et endocol.

- FROTTIS CERVICAL EN MILIEU LIQUIDE -

MATERIEL EXAMINÉ

Frottis cervical utérin parvenu effectué en phase liquide et qui a été analysé en mono-couche.

QUALITÉ DU FROTTIS

Prélèvement est de qualité satisfaisante.

CLASSE DU FROTTIS SELON LE SYSTÈME DE BETHESDA

Absence de cellules dysplasiques et de cellules malignes.

CYTOMÉTRIE DESCRIPTIVE

Richesse : modérément élevée

Type de cellules retrouvées :

* cellules malpighiennes intermédiaires et parabasales

* cellules endocervicales non identifiées (ascension de la ligne de jonction ?)

FLORE MICROBIENNE

Flore mixte sans agents pathogènes pouvant orienter vers une inflammation spécifique.

CONCLUSION:

- Frottis malpighien sub-atrophique ;
- Absence de cellules néoplasiques malignes.

LABORATOIRE SCHEHERAZAD
4, Boulevard Zerkouni 5^{ème} Etage
20140 - Casablanca

Télé : 05.22.22.69.88 / Fax : 05.22.20.51.17
Très Confraternellement
DR HACHCHADI-AGHZADI Sc.

DOCTEUR ABDELOUAHAB SAILLE
GYNECOLOGUE ACCOUCHEUR
Ancien Attaché des Hôpitaux de Paris
Diplômé d'Etat de la Faculté De Médecine De
Bordeaux.

Diplômé d'Echographie De l'université RENE DESCARTES PARIS V
Diplômé de Colposcopie, Hystéroskopie et Cœlioscopie de

l'Université RENE DESCARTES PARIS V

Diplômé de stérilité de l'Université RENE DESCARTES PARIS V.

Diplômé des Maladies du Sein de l'Université
LOUIS PASTEUR DE STRASBOURG.

Diplômé de l'Université PIERRE et MARIE CURIE
de Médecine et Biologie de la Reproduction

CASABLANCA, le 10/11/2022

Echographie Pelvienne réalisée avec un appareil GENERAL ELECTRIC modèle VOLUSON P8

Madame IRAQI AICHA

L'utérus est en position normale.

Il est augmenté de volume.

Le corps utérin est déformé par 2 fibromes intra-muraux non compliqués dont le diamètre moyen est de 41,5 et 36,6 mm et dont l'échostructure est dense, peu transsonique, homogène, sans signe échographique de nécrobiose ni de remaniement.

La muqueuse utérine est normalement épaisse pour la période du cycle.

Les deux ovaires sont bien vus.

L'ovaire gauche est de volume normal (longueur 14,3 mm) et son échostructure est normale.

L'ovaire droit est de volume normal (longueur 17,6 mm) et son échostructure est normale.

Il n'y a pas de masse pelvienne suspecte.

Il n'y a pas d'ascite ni d'épanchement liquidiens dans le cul de sac de Douglas.

CONCLUSION : Utérus polymyomateux.

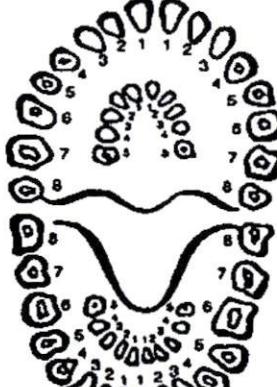
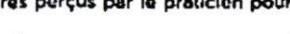
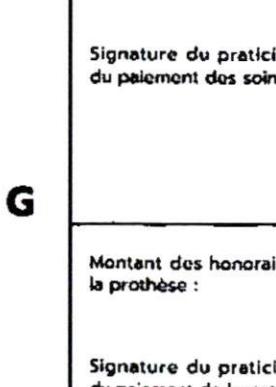
Dr. Abdellouahab SAILLE
Gynécologue Accoucheur
20 Rue Oumaima Sayah Casablanca
Tél. 0522.36.38.21 - Fax: 0522.36.38.25

RESIDENCE STAR YOUNESS
20, RUE OUMAIMA SAYAH (EX MME ROLLAND)
1^{er} ETAGE APPT 1 QUARTIER RACINE CASABLANCA
TEL : 022.36.38.21 - FAX : 022.36.38.25

Praticien ¹	Date des actes médicaux	Nature des actes & Coefficients	Signature du médecin attestant du paiement des actes	Montant détaillé des honoraires	Réservé à la Mutuelle
MÉDECIN TRAITANT	10 NOV 2022	G	Dr. Abdekkouhab Gynécologue Accoucheur 10, Rue Guinard - Casablanca Tél.: 0522 36 3821 - Fax: 0522 33935	300,00	
ANALYSES OU RADIOGRAPHIES	11/11/22 Pauv.		HOPITAL SCHÉLAZAD 10, Rue Guinard - Casablanca Téléphone: 34200514 - Télefax: 00524 330305	1700,00	
ACTES MÉDICAUX OU PARAMÉDICAUX	23/11/22 B: 1750	A: 1750	Dr. BENCHERKOUN Driss 83, Bd. Maghra Al Khadra Tél: 05 22 23 79 28 - Casablanca	2370,00	
MÉDICAMENTS (OPTIQUE / ORTHOPÉDIE)	10/11/22	Cachet du pharmacien, de l'opticien ou de l'orthopédiste	PHARMACIE AL ALTA Dr BENCHERKOUN Driss 83, Bd. Maghra Al Khadra Tél: 05 22 23 79 28 - Casablanca	53,20 DH	Réservé à la Mutuelle

Réserve à la Mutuelle (commentaire)

(3) Mettre une croix dans le casse correspondante

SOINS <input type="checkbox"/> PROTHÈSE <input type="checkbox"/>	Montant des honoraires perçus par le praticien pour les soins : 
 D	Signature du praticien attestant de l'exécution et du paiement des soins :
	Date : 
	Montant des honoraires perçus par le praticien pour la prothèse : 
 G	Signature du praticien attestant de l'exécution et du paiement de la prothèse :
	Date de l'appareillage : 
<p>Le praticien :</p> <ul style="list-style-type: none"> - couvre de hachures les dents à remplacer ; - surcharge le contour des dents qui supportent des crochets ; - indique la nature de l'appareil ainsi que le nombre de dents artificielles et de crochets. 	

INSTRUCTIONS À SUIVRE PAR LES ADHÉRENTS POUR FACILITER LE TRAITEMENT DES DOSSIERS (MALADIE)

1. DOCUMENTS

La feuille de déclaration de maladie doit être originale (pas de photocopies), dûment remplie (nom, prénom, matricule et lien de parenté : adhérent, conjoint ou enfant) et accompagnée de toutes les pièces justificatives nécessaires.

2. PHARMACIE

L'ordonnance doit comporter la date, le nom et le prénom du malade, inscrits de la main du médecin et être accompagnée des vignettes, des prospectus, des médicaments prescrits et des P.P.V. (Prix Public de Vente).

3. EN CAS DE CHANGEMENT DE SITUATION

L'adhérent(e) est tenu(e) de fournir à la mutuelle soit un bulletin de changement de situation relatif à son/sa conjoint(e) accompagné d'une photocopie de l'acte (mariage, divorce), soit un justificatif concernant l'enfant (naissance, décès).

4. DÉLAIS

Toutes les pièces concernant la maladie ou l'accident doivent être remises à la mutuelle au plus tard 3 mois après la première visite du médecin. Pour les soins et prothèses dentaires, le délai de remise est fixé à 1 mois à compter de la date de fin du traitement.

5. INTERVENTION CHIRURGICALE

En cas d'intervention chirurgicale, la note de la clinique doit préciser :

- a - les honoraires du chirurgien ainsi que le coefficient K correspondant à l'intervention ;
- b - la ventilation des frais annexes, aide, anesthésie, etc .
- c - le nombre de jours d'hospitalisation ;
- d - le détail des fournitures pharmaceutiques

6. SOINS DENTAIRES

Pour les soins et prothèses dentaires, demander au chirurgien dentiste un relevé détaillé des différents soins ou prothèses avec indication de la date à laquelle ils ont été effectués, des honoraires correspondants à chaque soin ou prothèse, du numéro et de la position exacte de chaque dent traitée

Un accord préalable de la mutuelle est obligatoire avant l'exécution des prothèses, implants ou acte d'orthodontie.

7. HOSPITALISATION À L'ÉTRANGER

Les remboursements des frais médicaux, pharmaceutiques et d'hospitalisation se feront dans la limite du plafond général et au cours de change du jour des débours.

8. ACCIDENTS

En cas d'accident, préciser les causes & circonstances et éventuellement les renseignements concernant le tiers ayant occasionné l'accident.

9. FRAUDE

Toute fraude ou tentative de fraude entraînera la suspension de l'adhésion jusqu'à la prochaine réunion de la commission de la mutuelle (pour décision).

Sont considérés comme fraudes :

Falsification de facture - annotation non réelle des consultations, visites, frais pharmaceutiques - substitution d'un bénéficiaire - déclaration non réelle des ayant droits.

MUTUELLE
DE PRÉVOYANCE DES
BANQUES POPULAIRES



19/12

RDB

2874,26

DÉCLARATION DE MALADIE

CACHET BANQUE

Nom de l'assuré(e) : <u>Dme IRAQI Houssaini</u>
Prénom : <u>AICHA</u>

N° DE SINISTRE : NOMBRE DE PIÈCES : TOTAL DÉPENSES :

POLICE (1) : 1 2 1 1 3 MATRICULE CPM : 34195 ORDRE FAMILIAL :

À REMPLIR PAR LE MÉDECIN	Nom et adresse ou cachet du médecin : Dr. Abdelouahab SAÏLÉ Gynécologue Accoucheur 20, Rue Oumaima Sayah - Casablanca Tél. : 0522 36 38 21 - Fax : 0522 36 38 25	
	MALADE (2)	
Nom du malade : <u>IRAQI</u>	Lui même <input checked="" type="checkbox"/>	
Prénom du malade : <u>Aïcha</u>	Conjoint <input type="checkbox"/>	
Nature de la maladie : <u>Gynécologique</u>	Enfant <input type="checkbox"/>	

À CASA Le 22/11/2022 Signature

NBP 31-20

(1) Porter le code Banque.

(2) Mettre une croix dans la case correspondante

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, veuillez communiquer les renseignements sous pli cacheté à l'attention du médecin-conseil de la Mutuelle.